

2009/1634 - LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES RELATIF AU MARCHÉ A BONS DE COMMANDE POUR LES VERIFICATIONS PERIODIQUES, LA MAINTENANCE PREVENTIVE ET CORRECTIVE DES EQUIPEMENTS SCENIQUES DE LA VILLE DE LYON (DIRECTION DE LA GESTION TECHNIQUE DES BÂTIMENTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2009 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le marché conclu pour la maintenance des équipements scéniques arrive à échéance le 2 mars 2010.

Par conséquent, il est nécessaire d'organiser une consultation par voie d'appel d'offres.

A l'issue de la consultation, un marché à bons de commande sera conclu pour une durée d'un an, reconductible expressément trois fois une année pour un montant annuel minimum de 75 000 € HT et maximum de 400 000 € HT soit un montant global minimum de 300 000 € HT et maximum de 1 600 000 € HT.

Un seul prestataire sera retenu.

Les prestations seront traitées par appel d'offres ».

Vu le Code des Marchés Publics ;

Oùï l'avis de sa Commission Immobilier – Bâtiments ;

DELIBERE

1- Le projet relatif au lancement d'un appel d'offres pour les vérifications périodiques, la maintenance préventive et corrective des équipements scéniques de la Ville de Lyon est approuvé.

2- La dépense en résultant financée sur les crédits inscrits aux budgets des années 2010, 2011 et éventuellement 2012, 2013 et 2014 sera imputée sur :

- le programme MAINT61 – Maintenance et sécurité – opérations diverses et notamment : CUR61- Maintenance curative externalisée, REGL61 - Maintenance réglementaire externalisée, TIERS61 – Prestations pour le compte du CCAS, 60021764 - Conservation du patrimoine, 60047518 et 60048515 – Mise en sécurité des équipements scéniques des salles municipales et des établissements culturels, aux articles 61522, 6156, 2313, 2315, 2318 et divers, fonctions 020, 31 et diverses ;

- les programmes, opérations des budgets annexes des Maires d'Arrondissement pour la maintenance des établissements transférés, articles 61522, 6156 et divers, fonctions diverses ;
- les programmes, opérations d'autres directions, articles 61522, 6156 et divers, fonctions diverses.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY